

Conclusion générale

La Force Publique fut mise sur pied comme moyen nécessaire de politique coloniale. Sa mission consistait à sauvegarder la souveraineté internationale de l'Etat Indépendant du Congo, à veiller à la sécurité des ressortissants étrangers vivant au Congo et à favoriser le bon accomplissement des objectifs politiques, religieux et économiques du pouvoir colonial. Son action devait empêcher et réprimer tout acte de rébellion qui nuirait à l'entreprise coloniale.

Au niveau des structures, les tâtonnements, qui caractérisaient la politique de l'E.I.C., vont ressortir dans l'organisation de la F.P. L'évolution et la répartition des effectifs étaient fonction des intérêts économiques, de l'état d'esprit de la population civile et des relations extérieures du pays.

Avant 1914, le soldat noir vivait dans des conditions assez déplorables, frôlant la condition servile. Les avatars du début conduisirent aux mutineries qui éclatèrent entre 1895 et 1900. Après la reprise du Congo par la Belgique, en 1908, la sédentarisation des troupes amena les autorités coloniales à mieux se pencher sur les problèmes sociaux des soldats.

La politique d'encadrement du soldat était une application des fondements de la doctrine paternaliste. Théoriquement, l'officier devait être l'incarnation du père qui aime bien et châtie bien son fils, de la supériorité de l'homme blanc qui commande, distribue le travail et la nourriture et paie la solde, tout cela dans la bienveillance, la patience et la compréhension. Le soldat congolais était perçu sous l'image du Noir-enfant, aimant les châtiments et les récompenses et que le Blanc devait élever à l'âge d'adulte, à la dignité humaine, bref à la civilisation.

Mais en réalité, les relations entre l'officier européen et le soldat étaient plus celles de maître à serviteur plutôt que celles d'un père vis-à-vis de son fils.

Les troupes de la Force Publique étaient une armée d'occupation du territoire et un corps de police dressé contre la population civile considérée comme son ennemie. Les actions de répression de la population étaient souvent disproportionnées et exemplatives. Elles ont cultivé chez le soldat

une mentalité de pillage, de rapine et d'abus excessif de la violence. Pareille mentalité ne pouvait, en aucun cas, rendre le métier militaire attractif.

La participation de la F.P. à la Première Guerre Mondiale fut vraiment une aventure à cause de l'impréparation des troupes à des opérations de guerre, des modalités de ravitaillement et de l'état de l'équipement militaire. Les victoires remportées étaient surtout dues aux atouts des forces sur le terrain d'opérations. Des facteurs physiques associés aux qualités militaires des troupes congolaises ont largement conditionné le succès des opérations. Cette guerre a vraiment démontré la bravoure du soldat congolais dont on doutait auparavant. Si les récompenses immédiates de l'œuvre accomplie furent pratiquement inexistantes, la guerre a cependant permis à l'autorité coloniale de repenser les structures de la F.P. et de mettre sur pied certaines réformes.

C'est ainsi qu'à partir de 1919, la mission de la F.P. consistait désormais à maintenir et à rétablir l'ordre, à défendre le territoire national et à assurer la sûreté générale. Au niveau des effectifs, le gouvernement appliqua une politique d'austérité, par la compression des effectifs, afin d'adapter la vie de la F.P. à la conjoncture de la crise internationale entre les années 1930 et 1935.

L'analyse de la vie du soldat dans l'entre deux guerres a montré que la F.P. était un sous-système social régi par une politique coloniale déterminée qui conditionnait l'enseignement, les sports et loisirs, le logement, l'alimentation et les relations du soldat avec ses officiers. Et, l'éducation sanitaire inculquée au soldat l'éloignait du civil ; le soldat, par ses habitudes de propreté, émergeait alors de la société globale ; il devenait une élite par rapport à la population civile.

A la fin de sa carrière militaire, le soldat congolais pouvait gagner sa vie par l'exercice d'un métier appris sous le drapeau. Mais il était l'objet d'une surveillance particulière de la part des autorités territoriales qui craignaient que cette élite ne puisse user de sa force pour intoxiquer l'état d'esprit de la population civile.

La participation du Congo Belge à l'effort de guerre 1940-1945 fut un facteur de bouleversement de la société congolaise en général, un leitmotiv des revendications intervenues après 1945. Les troupes de la F.P. ont combattu en Abyssinie et ont participé aux Corps Expéditionnaires au Madagascar, au Nigéria et au Moyen-Orient, sans avoir l'autorisation de se battre sur le sol européen. L'équipe de l'Hôpital Belge de Campagne, composée d'assistants médicaux congolais, presta des services honorables en Inde et en Birmanie.

Le soldat congolais a été d'une part édifié par son séjour à l'étranger, mais d'autre part déçu par les promesses fallacieuses qui lui ont été faites pendant la guerre. Il s'est vite rendu compte qu'on abusait de sa naïveté et surtout de sa valeur instrumentale. La guerre lui a permis d'évaluer le cadre européen à sa juste mesure et de le démystifier. Il découvre maintenant ses officiers comme étant des personnes vulnérables, supportant parfois moins les souffrances que lui. C'est ainsi que les mutineries de 1944 ne sont que les reflets d'un malaise général dans le pays après la guerre mais aussi des manifestations de l'évolution de la mentalité du soldat.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les conditions de vie des soldats ont été sensiblement améliorées à telle enseigne que tout portait à croire que le Congo resterait pendant longtemps un pays où règnerait encore la « pax belgica ». Les événements de juillet 1960 ont montré qu'un malaise germe, depuis bien longtemps, à propos de la question de la promotion des soldats congolais et l'indépendance n'a été que l'occasion propice pour le manifester.

Le passé de la Force Publique a encore des conséquences sur le présent. En effet, des éléments comme le nombre très élevé des soldats originaires des régions de l'Equateur et de la Province Orientale continuent à caractériser aujourd'hui les effectifs des Forces Armées de la République Démocratique du Congo.

Les conditions sociales du soldat n'ont pas beaucoup changé depuis l'indépendance du Congo. Elles continuent à être l'une des causes des pillages et des actes de violence urbaine dans notre pays. L'amélioration de la mise en condition du soldat constitue non seulement un impératif de défense nationale mais aussi de paix sociale et d'amélioration de l'image du soldat dans la société. Elle permettrait de susciter, chez les jeunes, des vocations pour le service militaire. Car une armée, vivant dans la frustration permanente, ne peut pas être performante dans la défense de l'intégrité du territoire et encore moins dans la protection des personnes et de leurs biens.

De plus, pour avoir, au Congo, une armée forte et respectable en Afrique centrale, il faudra également améliorer, de façon significative, les conditions de l'emploi des forces et de mobilité de l'armée sur terre, sur mer et sur air afin de dissuader nos voisins des velléités d'agression. Pour ce faire, les dépenses militaires devront être envisagées comme une prime d'assurance couvrant les risques encourus pour la paix. Le taux de cette prime sera toujours fonction de notre situation géopolitique et géostratégique.

Par devoir de mémoire et par reconnaissance aux anciens combattants congolais, il faudra leur payer des indemnités de survie, eux qui sont de valeureux citoyens qui ont enduré tant de souffrances pour asseoir et

défendre l'œuvre coloniale belge. Le Gouvernement congolais devra assumer toutes ses responsabilités envers ces oubliés de l'histoire du Congo. Il est aussi urgent de construire un musée de l'armée et de protéger et restaurer tous les bâtiments militaires qui sont les lieux de mémoire de l'histoire de l'armée.

Il faudra enfin réhabiliter la date du 17 novembre, comme jour de la fête de l'armée, et organiser, comme partout dans le monde, une fête grandiose, afin que la nation toute entière puisse s'arrêter et reconnaître ce qu'elle doit à ses filles et ses fils qui ont accepté de servir sous le drapeau et de verser leur sang pour la patrie.

L'intérêt, que le public portera au présent ouvrage, nous encouragera à publier un autre livre en chantier sur l'histoire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo de 1960 à nos jours.